



## COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION - DELAI DE RETOUR D'UN DOSSIER

-----  
Par eric91

Je suis gérant d'une eurl et j'ai nommé un commissaire a la transformation il y a un mois et demi , en lui envoyant toutes les pièces nécessaires a la transformation de l'eurl en sas , depuis ce dernier ne répond plus ni à mes appels , ni à mes mails

sur la lettre de mission qu'il m'a envoyé il est stipulé que sa mission se déroulera dans le mois suivant sa nomination

est ce que quelqu'un peut me dire ...

1-combien de jours en moyenne prend ce genre de dossier ?

2-s'il continue à ne pas me répondre , est ce que je peut récuser ce commissaire à la transformation ( sans qu'il prétende à pouvoir toucher sa facture sous prétexte d'un hypothétique travail)

j'espère recevoir une réponse

d'avance merci

-----  
Par ESP

B O N J O U R